



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 11 avril 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Alger, 19 février. Il y a d'honnêtes gens partout, même parmi les despotes : où la probité va-t-elle donc se nicher ? *Sidi Ali*, ministre du *Dey*, après avoir fait déclarer la guerre à la Hollande, vouloit exiger de son maître la confiscation des bâtimens hollandais que les corsaires ont pris avant l'expiration des 30 jours accordés pour la validité des prises. Le *Dey*, indigné de cette proposition, a relâché les bâtimens, et a chassé son perfide conseiller. Sa disgrâce délivre les chrétiens du plus cruel ennemi qu'ils aient jamais eu.

De Madrid, le 25 mars. Le conseil de Castille n'avoit pas approuvé certaines formes employées dans le nouvel emprunt fait en Hollande ; mais, à l'approche des hostilités, ce tribunal, le seul qui balance un peu le pouvoir du roi, s'est empressé d'enregistrer l'emprunt du gouvernement. La cour a su mettre à profit la situation actuelle des esprits ; par-tout le fanatisme de la liberté. Les dons patriotiques viennent de s'ouvrir pour les frais de la guerre ; ils s'élèvent déjà à des sommes assez considérables : toutes les communautés religieuses ont offert leur tribut à la patrie ; les capucins de Tolède

ont donné une somme de 20 mille livres. Ces jours derniers, un vieillard des montagnes d'Andalousie s'est présenté à Aranjuez ; ayant demandé à parler au roi, il est parvenu jusqu'à lui : Comme *Jacob*, dit-il à sa majesté, j'ai douze fils ; mais, plus heareux que ce patriarche, je puis consacrer ma famille au service du Dieu du ciel et du monarque d'Espagne. En achevant ces paroles, il a présenté au roi sa nombreuse famille qui va s'enrôler sous les étendards de la religion et de la patrie.

On vient de donner des ordres pour ouvrir la campagne vers les Pyrénées : c'est toujours le jeune duc d'Alcudia qui est à la tête de toutes les opérations du gouvernement ; on remarque dans ce nouveau ministre beaucoup des qualités qui distinguent le célèbre Pitt, qui est à la tête du ministère anglais. L'analogie qui se trouve entre les deux ministres, semble avoir rapproché les deux cours, étonnées peut-être d'être ainsi réunies, et d'avoir les mêmes intérêts à défendre.

De Bruxelles, le premier Avril. Pour juger l'instabilité de l'opinion des hommes, et la mobilité du peuple, il n'est pas inutile de connoître le tableau que fait le gazetier de cette ville, dans son journal du 27 mars.

» Nous eûmes avant-hier le bonheur de pos-

séder dans nos murs l'archiduc Charles, accompagné du prince de Cobourg et des autres généraux de l'armée. Ce prince, arrivé avec une colonne de l'armée, vers une heure après-midi, fut reçu à la porte de la ville par le magistrat et les sermens qui accompagnèrent S. A. R. à l'église collégiale de Saint-Gudule pour y rendre grâce au très-haut du succès des armes de son auguste frère. Après le *Te Deum*, et après avoir examiné les ravages que les Français avoient faits dans cette église, S. A. R. se rendit à la cour, où on lui avoit préparé un appartement, les meubles et provisions ayant été vendus ou pillés par les Français. Le soir, toutes les façades des maisons ayant été illuminées, S. A. R. se promena, dans une voiture découverte, dans les principaux quartiers de la ville, aux acclamations d'un peuple nombreux qui se trouvoit sur son passage et qui entourait sa voiture. Ce prince, chéri de toute la nation, a répondu avec la plus grande affabilité à toutes les démonstrations de joie d'un peuple bon, loyal et vertueux, et qui ne forme plus qu'une même famille.

» Les vases sacrés, les chandeliers et autre argenterie enlevés dans les églises de cette ville et dans les abbayes circonvoisines, par l'ordre des petits despotes subalternes, connus sous le nom de commissaires du pouvoir exécutif, furent rendus le 23 de ce mois d'après un ordre du général Dumourier.

» Dimanche dernier, les bourgeois, après avoir abattu l'arbre de la prétendue liberté, et avoir traîné le chapeau qui le surmontoit, dans les rues adjacentes de la grande place, on en fit un grand feu, en criant au diable la carmagnole et les Jacobins ! *Vive François II !*

» La statue en bronze de feu S. A. R. le prince Charles, érigée sur la place Royale, qui avoit été renversée par les Français et les sans-culottes, et transportée dans une des cours du conseil, pour être convertie en canons ou en monnaie, en fut retirée hier et conduite sur la même place, d'où elle avoit été enlevée.

» Afin que les braves troupes de S. M., notre auguste souverain, poursuivent l'ennemi pour en délivrer nos belles provinces, la bourgeoisie de cette ville fut invitée hier à prendre les armes. »

Par les ordres de S. M. I., les généraux autrichiens ont fait publier la proclamation suivante :

» S. M. l'empereur et roi, persuadé que l'op-

pression sous laquelle gémissent les provinces Belges depuis l'invasion du mois de novembre dernier, a dévoilé aux yeux de ses fideles sujets, par une trop funeste expérience, la perfidie des principes destructeurs, à l'aide desquels la faction française, sous le prétexte d'une liberté chimérique, a cherché à fonder ses progrès, ne sauroit douter de toute l'horreur qu'inspirent aux citoyens honnêtes les indignes menées de cette faction, également ennemie de la religion, des mœurs et de tout ordre social. S. M. est aussi convaincue que ses sujets belges désirent sincèrement le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de leurs loix fondamentales, attaquées par cette faction, et dans la jouissance desquelles ces provinces ont trouvé, depuis plusieurs siècles, leur bonheur et prospérité.

Dans cet état de choses, le rétablissement de cet ordre et de ces loix étant l'unique objet des efforts de la puissante armée que S. M. a envoyée au secours de ses fideles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront à concourir à ce but salutaire; certains d'être soutenus et protégés dans leurs efforts de toute son autorité et de sa puissance souveraine : S. M. déclarant de son côté que ceux qui, contre toute attente, oseroient agir en sens contraire, en se montrant comme partisans de cette même faction, seront traités en toute rigueur, comme rebelles à leur souverain et ennemis de la patrie.

Donné à notre quartier-général à Aldenhoven, le premier mars 1793. Signé, prince de Cobourg.

F R A N C E.

D'Avignon ce 2. La ville de Beaucaire vient d'être le théâtre d'une scène sanglante, dont on ne connoît point l'origine, mais dont les suites donnent de vives inquiétudes. Voici le fait, dont on ne peut garantir les détails. — Le club populaire avoit disposé un banquet civique auquel il avoit invité les citoyens de Tarascon qui n'est séparée de Beaucaire que par le Rhône; les convives s'y trouvèrent au nombre de 7 à 8000 (nous ignorons si ce nombre n'est pas exagéré). A la suite de cet agape, on dansa des farandoles au son des tambours; et l'on observera que tout s'étoit fait d'après une permission de la municipalité.

Ce cortège arriva à l'entrée d'une rue, qui étoit défendue par des canons; on veut passer

autre; on lui fait injonction de se retirer, il insiste; deuxième injonction; à la troisième on fait une décharge: 6 citoyens restent sur le carreau, les autres sont dispersés; dans la nuit, plusieurs sont emprisonnés; enfin un Tarasconois poursuivi se jette dans le Rhône; il est coulé à fond à coup des pierres... Dans ce moment les commissaires du Gard et les gardes nationales de Nismes sont à Beaucaire, et l'on y procède au désarmement d'une partie des habitans.

De Lamballe, ce 4 avril. Les troubles occasionnés par le recrutement se sont aussi fait sentir dans notre département, il s'est fait un rassemblement d'environ deux mille paysans auprès de St-Brieuc, le district de Lamballe l'ayant appris envoya sur-le-champ deux cents hommes de la garde nationale qui ayant fait une décharge sur eux, les mettoient en fuite, sans leur chef Boishardy, ci-devant noble, qui s'étant mis derrière un fossé, nous envoya plusieurs balles, qui arrêterent notre marche. Huit à dix de sa troupe se joignirent à lui, et le combat dura environ deux heures; nous eûmes la douleur de perdre 4 des nôtres desquels étoit un nommé Tavant, jeune citoyen rempli de courage, mais grâce à l'activité de notre garde nationale, le calme est rétabli et le recrutement se fait avec zèle; on a pas encore pu mettre la main sur le chef, quoique sa tête soit à prix et son signalement donné.

De Nantes, le 3. » Sans cesse à cheval depuis mon arrivée à Rennes, j'ai à peine le réms de donner au sommeil le tems nécessaire pour rétablir les forces de la nature. Les Brigands sont entièrement dispersés dans le département de Lille et Vilaine. Le général Labourdonnaie, avec tout ce qu'il a pu ramasser de forces, a marché sur Nantes, où il a rétabli les communications interceptées. Il a été accueilli dans cette ville avec beaucoup d'intérêt. Le 5 du courant, Blain et Savenay auront été attaqués et pris sans-doute; je suis de l'expédition Blain, où sont retranchés quatre mille brigands. Dimanche prochain, nous serons à Rennes. Il est constant que cette conspiration tient à des fils depuis long-tems ourdis; il y a dans ces environs 30 mille de ces coquins; heureusement, l'ombre d'un volontaire leur fait peur; ils n'ont pas assez de jambes pour se sauver quand c'est la réalité. A peine se donnent-ils le tems de décharger

leurs armes; aussi l'on en auroit grand marché, s'ils n'assassinoient comme des voleurs de grand chemin. Ils s'embusquent dans des passages, au coin d'un bois dont ils ont eu grand soin de reconnoître les avenues pour se menager une fuite assurée... J'aurai demain 8 lieues à faire pour arriver à Blain, et 8 paroisses révoltées à parcourir avant d'arriver à ma destination... La rive droite de la Loire sera libre avant 5 à 6 jours; et avant 15, si nous recevons du renfort, tout sera apaisé ».

Paris. Bouchotte commandant à Cambrai accepte le ministère de la guerre; il a été retenu à Valenciennes, il doit arriver le 11 à Paris.

§. Le général Dampierre qui a pris le commandement de l'armée du Nord à la place de Dumourier, et qui a accepté a envoyé un trompette au général Cobourg avec une lettre par laquelle il lui disoit que l'espece de trêve qui regnoit entre les troupes françoises et les Autrichiens ne seroit pas violée par lui sans l'en prévenir, et qu'il attendoit de lui les mêmes égards:

§. 1^{er}. résultat des noms affichés aux portes.

Fauxbonne, ancien menuisier retiré, habitoit avec sa femme une petite maison rue Ste. Anne, près le palais de justice, où il vivoit, en bon citoyen, du fruit de 30 années de travail et d'une petite fortune acquise au prix de ses sueurs. Il a cru devoir exécuter religieusement la loi nouvelle. Dès le lendemain, 3 bandits, à extérieur décent, ayant lu le fatal placard, où l'âge avancé des 2 époux leur annonçoit peu de résistance, montent à l'appartement. La bonne vielle citoyenne étoit seule; elle ouvre; on lui parle d'une lettre à remettre à son mari, pour affaires qui l'intéressoient et qu'il seroit bien aise d'apprendre. — La dame Fauxbonne offre obligeamment des chaises aux 3 individus, qui tout à coup se jettent sur elle, la prennent à la gorge et la terrassent. Elle alloit être la victime de ces scélérats, lorsqu'un bruit salutaire se fait entendre au-dessus de la chambre où se passoit cette scène; les assassins épouvantés prennent la fuite et laissent l'infortunée sexagénaire demimorte de frayeur et de mauvais traitemens. — D'où provenoit ce bruit salutaire auquel elle a dû la conservation de ses propriétés et de la vie? on ne l'apprendra pas sans intérêt: Un jeune enfant en sabots s'amusoit à faire des sauts et des bonds

sur la partie supérieure de l'escalier; ainsi ce fut à ces jeux innocens qu'est due la fuite de ces assassins.

§ Un nommé Gautier a dénoncé son propre frère comme émigré, et l'a fait traduire au comité de sa section. L'accusé, après avoir justifié de sa conduite, et livré sa correspondance et ses papiers, a été mis en liberté. Gautier dénonce encore son frère à la société; il atteste itérativement qu'il est émigré, et qu'il faut qu'il aille à la guillotine; car un bon républicain ne doit pas épargner, même son père. . . . Nouvelle arrestation par le comité de surveillance, et les scélés sont apposés à l'hôtel d'Espagne, rue Vivienne, où il paroît que logeoient le frère dénonçant et le frère dénoncé, ou du moins on le croyoit. Quoiqu'il en soit, pour ne pas manquer son coup, les scélés sont apposés sur la porte du Gautier dénonçant, qui, rentant chez lui un peu échauffé, brise les scélés sans autre forme. Cette violation a été regardée comme un délit, et le dénonciateur a été arrêté et mis à Sainte-Pélagie.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Présidence du citoyen DELMAS.

Séance du mercredi 10 avril.

Les commissaires envoyés dans le département du Loiret écrivent d'Orléans le 7 avril, qu'ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour y maintenir la tranquillité publique, ils ont destitué la nouvelle municipalité, qu'ils ont remplacée par des citoyens patriotes. Les assassins de Léonard Bourdon sont arrêtés: ils vont être conduits à Paris.

Kellerman demande à être autorisé à lever un corps de 600 hommes pour servir de tirailleurs à son armée. Renvoyé au comité de la guerre.

Westerman mis en état d'arrestation subira l'interrogation devant les comités de la guerre de défense générale, et son interrogatoire sera remis au comité de salut public.

Les commissaires de Valenciennes, confirment l'arrestation du perfide Lécuyer général de brigade

complice de Dumourier et du 1^{er}. secrétaire de ce général qu'ils envoient à Paris.

Deux officiers communiquent à la convention une nouvelle proclamation de Dumourier, et donnent de nouvelles preuves de sa trahison. Un membre indigné du recit, propose que les 300 mille livres promises pour la tête de Dumourier soit accordé même à tout étranger, même aux émigrés s'ils tuent le général; on renvoie la proposition au comité.

Le procureur syndic du Calvados annonce qu'il se prépare sur les côtes une invasion de la part des Anglais, il demande des secours. Renvoyé au comité de la guerre.

Pétion monte à la tribune et dénonce une pétition qui court toutes les sections de Paris par laquelle les pétitionnaires de la Halle au bled demandent un décret d'accusation contre Rolland, l'expulsion de tous les employés dans les bureaux du ministre de la guerre, celles de Normandie directeur de la liquidation, le renouvellement de l'administration des postes, la destitution des officiers suspects, la prohibition de la vente du numéraire, le rappel des députés coupables ou pusillanimes, enfin une déclaration formelle de la convention par laquelle il exprimeroit s'il est en son pouvoir de sauver la patrie. Cette pétition se plaignoit ouvertement de la convention; c'est la dernière fois disoit elle que nous vous disons la vérité, et songez bien que c'est pour la dernière fois, la France est lasse de l'infidélité de ses mandataires; le peuple veut reprendre sa souveraineté c'est à vous que nous imputons les trahisons de Dumourier, vous laisser vivre Rolland et Normandie. . . . à qui malheureuse patrie as tu confié les intérêts? &c. &c.

Cette virulente déclamation sans être directement défendue a trouvé cependant dans Danton un appui; peut on empêcher de penser d'exprimer sa pensée? s'il falloit sévir contre ceux qui émettent leur opinion, ce seroit à ne pas finir. On est passé à l'ordre du jour.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N^o. 3.
Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.